

# LES ÉLUS DU GROUPE COMMUNISTE VOUS INFORMENT

<http://www.eluscommunistesrennais.org> – <https://www.facebook.com/pages/Elus-communistes-rennais/> – <https://twitter.com/ElusPCFRennes>

Mai 2016

## QUELQUES DATES DANS L'AGENDA

### DES ÉLUS :

1er mai : Journée internationale du Travail.  
7 mai : Yannick Nadesan au vernissage de l'exposition « Europe qui es-tu ? Europe que fais-tu ? » réalisée par les collégiens de Rosa Parks  
8 mai : Éric Berroche et Katja Krüger au 71ème anniversaire la victoire du 8 mai 1945.  
8 mai : Allocution d'Éric Berroche à la commémoration du massacre de Setif.  
9 mai : Yannick Nadesan à l'hommage rendu au postier Résistant Jean Le Bourva  
9 mai : Yannick Nadesan au vernissage de l'exposition « Des Champs Blancs à Rosa Park »  
10 mai : Yannick Nadesan à la Journée Nationale des Mémoires de la Traite, de l'Esclavage et de leurs Abolitions  
11 mai : Éric Berroche rencontre des professionnels de la santé du Blossne.  
12 mai : Éric Berroche rencontre des riverains de la rue Toulmouche.  
12 mai : Laëtitia Médard préside le conseil des conseils de crèche.  
13 et 14 mai : Éric Berroche, Yannick Nadesan et Katja Krüger au congrès local du PCF.  
17 mai : Éric Berroche à la rencontre café Hall avec des habitants du Blossne.  
18 mai : Éric Berroche rencontre des jeunes du square Charles Dullin puis des jeunes des Hautes Ourmes.  
18 mai : Yannick Nadesan intervenant dans une formation d'élus sur les services publics de l'eau et de la gestion des déchets.  
19 mai : Éric Berroche au conseil du quartier de Bréquigny.  
19 mai : Laëtitia Médard présente l'esquisse de la future crèche de Tannou aux parents.  
20 mai : Éric Berroche à la fête des voisins du square de Galicie.  
20 mai : Laëtitia Médard visite les futurs locaux de la crèche Ty Bugalé.  
21 mai : Éric Berroche, Yannick Nadesan et Katja Krüger au congrès départemental du PCF.  
21 mai : Laëtitia Médard inaugure la crèche Les petits Merlins.  
24 mai : Éric Berroche à une réunion publique avec les riverains du LIDL de la rue de Châtillon.  
27 mai : Éric Berroche invité par TVRennes à un débat intitulé « Réformer en France ? »  
27 mai : Katja Krüger aux cérémonies de la journée nationale de la Résistance.  
28 mai : Éric Berroche tient une permanence au marché du Landrel.  
28 mai : Éric Berroche à la fête de la MJC de Suède.  
31 mai : Yannick Nadesan à la venue à Rennes de Philippe Martinez, Secrétaire général de la CGT.



## Amplifier la mobilisation contre la loi El Khomri.

Interrompu puis finalement reporté au 23 mai, le conseil municipal du 2 mai a néanmoins été l'occasion pour Éric Berroche de s'exprimer au sujet du mouvement social. Voici quelques extraits de son intervention :

« Dans le cœur des Rennais, tous les moments importants de la vie de notre cité commencent ou finissent Place de la Mairie. Il est donc très heureux qu'hier, cette place ait pu accueillir une belle manifestation du 1er mai, populaire et familiale, très mobilisée contre la loi El Khomri et pour la défense des revendications des salariés. [...]

« Hier, la mobilisation syndicale n'a pas été confisquée et dévoyée par les casseurs.

La démocratie et la liberté ne peuvent accepter les pillages et les saccages.

Certes, dans un état démocratique, l'organisation du maintien de l'ordre peut légitimement être questionnée ;

Les moyens dont dispose la police, le recours au flashball en particulier, peuvent être interrogés » [...]

« [La présence des casseurs en marge des cortèges] restreint le mouvement en cours et dissuade de nombreuses personnes de se joindre aux cortèges syndicaux.

Ils doivent, lorsque les forces de police et la Justice disposent d'éléments qui attestent qu'ils portent atteinte aux personnes et aux biens, être traduits devant la justice.

La réforme du Code du travail est totalement contestable sur la forme et le fond.

Les forces qui la contestent, et c'est notre cas, en s'appuyant sur une opinion majoritairement opposée à ce texte, même amendé, peuvent élargir le mouvement et obtenir que la raison l'emporte.

La question de la protection des salariés, de l'accès des jeunes à un emploi stable mérite mieux qu'un texte marqué autant par une posture idéologique d'inspiration patronale que par une profonde méconnaissance du monde du travail.

Il est donc temps de sortir les casseurs et d'ouvrir le dialogue »

## Les élus aux manifestations contre la loi travail.

